

Contribution au vocabulaire

Louis-Edmond Hamelin

Volume 38, numéro 104, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022427ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022427ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1994). Contribution au vocabulaire. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(104), 119–136. <https://doi.org/10.7202/022427ar>

Résumé de l'article

La première partie aborde des thèmes généraux : l'étude notionnelle, le travail du néologue, le destin des entités nouvelles et les étapes de la lexicalisation. La seconde présente brièvement une trentaine de créations récentes qui ont atteint un certain niveau d'utilisation et de reconnaissance; elle rassemble des mots de la langue commune (*nordique*), des termes spécialisés (*glace de lumière*) ainsi que des noms propres (*Radissonie*). Cette étude d'entités utilise à la fois les sciences géographiques et les sciences du langage.

Contribution au vocabulaire

Louis-Edmond Hamelin

Professeur émérite de géographie à l'Université Laval
1244, rue Albert-Lozeau
Sillery (Québec), G1T 1H4

Résumé

La première partie aborde des thèmes généraux : l'étude notionnelle, le travail du néologue, le destin des entités nouvelles et les étapes de la lexicalisation. La seconde présente brièvement une trentaine de créations récentes qui ont atteint un certain niveau d'utilisation et de reconnaissance; elle rassemble des mots de la langue commune (*nordique*), des termes spécialisés (*glace de lumière*) ainsi que des noms propres (*Radissonie*). Cette étude d'entités utilise à la fois les sciences géographiques et les sciences du langage.

Mots-clés : Langue courante, néologie, nom propre, terminologie géographique.

Abstract

Words, terms and names

The first part of this essay on vocabulary considers some conceptual matters: study of notion, coinage, future and acceptance of neologisms. The second part presents two dozen of recent creations which have attained a certain degree of usage and recognition. They are words according to lexicology (*nordique/northern*), terms in language of speciality (*glace de lumière/ice skylight*) or proper names (*Radissonie/Radissonia*). Geographical and linguistic approaches are used.

Key Words : Common Language, Geography and Linguistics, Neologism, Onomastics.

Il n'est pas question de réduire l'univers de la langue à l'aspect vocabulaire, mais ce dernier est néanmoins de prime importance tant dans les conversations courantes que dans les champs spécialisés. La qualité des entités réside moins dans leurs forme et ancienneté que dans une fine compréhension que peuvent en avoir les locuteurs.

Dans le même texte, nous osons considérer plus d'une catégorie de langage: toponymes (*Colline Blanche*), autres types de noms propres (*Nordicana*), mots courants ou devenus courants (*glaciel*), termes de langue de spécialité (*rang d'arrière-fleuve*). Cet éventail non usuel reflète cependant nos propres travaux et l'amplitude du géographique. Un tel rassemblement cause un certain malaise en rapport à l'emploi de signes métalinguistiques généralement réservés à une seule de ces catégories. D'autres problèmes se posent lors du passage d'un simple mot du champ de la lexicologie à celui de la terminologie ou à celui de la toponymie. Chacune des sciences du langage ne serait-elle pas trop autonome? De toute façon, il nous aurait été utile d'avoir à notre disposition une terminologie générale applicable à nos quatre types d'ajouts vocabulaires. Cette situation nous pousse à forcer la signification actuelle de quelques entités génériques.

Le géographe québécois qui, entre autres, aime s'occuper de toponymie est desservi par les outils langagiers mal définis et non standardisés de sa discipline. Il est loin de disposer des corpus systématiques de la botanique et de la pharmacie. Il est vrai que la régionalité, exprimant l'inépuisable variété des espaces habités, se satisfait mal des mots tirant vers l'universel. De plus, d'une langue à l'autre, les faciès apparentés fournissent autant de pièges à la compréhension. À l'intérieur d'une même langue, l'utilisation par les géographes d'une grande quantité de signes polysémiques joue contre la précision de leurs énoncés. La néologie ne peut leur apporter quelques secours que si elle est conduite aussi rigoureusement que les lexicographes rédigent leurs rubriques définitives.

Le présent texte qui prolonge nos articles parus dans les *Cahiers de géographie de Québec* en 1966 et 1975 livre d'abord quelques réflexions méthodologiques puis présente une série d'entités récentes et déjà engagées dans la voie de la lexicalisation.

ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA «TERMINOLOGIE»

L'analyse des entités de toute nature ne peut être improvisée. Il ne suffit pas au savant de connaître sa matière, même profondément. Par ailleurs, les linguistes ont mis au point une méthode rigoureuse d'étude des mots, termes et toponymes dont il faut s'inspirer. Au plan du langage, le géographe ne peut faire cavalier seul.

L'ÉTUDE NOTIONNELLE

Le mot *notion* correspond à une essence cognitive, départicularisée de son objet mais renvoyant à lui. L'étude notionnelle consiste en une analyse intellectuelle de tout ce qu'une entité peut contenir et suggérer analogiquement. Elle conduit à maîtriser la compréhension et l'usage de chaque son signifiant. Ordinairement, l'utilisateur ne daigne pas se prêter à ce genre de réflexions préalables. En 1992, le Canada politique en donne un exemple discutable dans l'expression de *société distincte*, le mot *distinct* possédant une connotation différente en langues française, anglaise et autochtones. Par contre, les spécialistes — lexicologues, philologues, étymologistes, terminologues, néologues, toponymistes — sont les As des études notionnelles. On ne comprend bien l'énoncé d'une phrase qu'après en avoir décortiqué ses composants. En outre, pourrait-on rappeler que l'entité lexicale, comme l'atome, contient une réserve d'énergie refoulée et libérable; l'examen notionnel devient analogue à la fission des particules. En fait, utiliser totalement les mots et les termes est une manière d'approfondir son travail de recherche, peu importe sa discipline.

Les terminologues travaillant dans les langues de spécialité semblent avoir tenté d'accaparer deux mots-clés: *notion* et *dénomination*. En fait, un semblable exercice mental s'avère tout aussi bénéfique dans d'autres domaines du vocabulaire. La notion de cette «notion» serait analogue à celle du concept en philosophie, selon le linguiste Guy Rondeau. En outre, elle se situe dans un espace de connaissances proximales; par exemple, le concept de «baie» est à voir en fonction d'une constellation de référents emboîtés, tels cours d'eau, estuaire, passage, golfe, mer, océan. Chaque partie du champ d'un mot singulier doit tenir compte du champ occupé par ses voisins. Historiquement, étant donné l'arrivée spontanée et indépendante des pièces du vocabulaire, celles-ci n'occupent pas nécessairement tout le champ d'un savoir selon une répartition idéale. Enfin, existent beaucoup d'espaces non dits à l'intérieur de chaque domaine des connaissances.

Un système analytique comportant six sites d'ancrage favorise l'entendement de tout type d'entité. Le *polygone désignatif* comprendrait 1) un *désignateur* ou «créateur», ouvert même inconsciemment à la socio-linguistique; 2) un *désignataire*, afin que le néologue ait l'opinion du destinataire ou usager; 3) un *désignandum*, pour ce qui est entièrement à nommer (le nommable); 4) des *référents de désignation* (genre, connotation), à considérer lors de la démarche; 5) un *désignant*, c'est-à-dire le signe, le mot, le terme ou le toponyme; enfin, 6) un *désigné*, pour ce qui est finalement rendu. Dans un dictionnaire ou répertoire, ne se voient que l'entrée et sa rubrique, le reste étant affaire d'analyse conceptuelle.

Cette grille à six pointes peut être aussi bien utilisée en vue d'une meilleure compréhension d'une entité lexicale existante que lors de l'établissement de tout ajout vocabulaire. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'exercice permet de s'intéresser au résiduel non signifié en «soustrayant» la matière du désigné de celle du désignandum; nous avons donné l'exemple du mot *subarctique* (1975).

Malgré l'admirable tradition lexicologique, produire une définition exige toute une série d'actes complexes. Ferdinand de Saussure précise que c'est le concept que l'on définit. Là, se loge l'embarras de toute définition. En effet, les observateurs ne reçoivent pas un message identique des phénomènes, pourtant les mêmes; les stimuli en orbite, d'ailleurs plus ou moins utilisés, ne conduisent pas à une représentation uniforme des choses, même semblables. On ne ferait qu'une «image des maquettes de l'objet» (Siforov, 1981). Et Alain Rey d'ajouter, si l'acte de définition est objectif, son contenu ne l'est pas, car il vient d'une appréciation de mots dans un contexte social. Bref, avec raison, Lubomir Drozd écrit : «There is no absolute definition of *definition*» (Termia, 1983). Les difficultés invitent plutôt à soigner les rubriques en choisissant convenablement les traits distinctifs du sujet. L'art définitoire consiste à apporter une information de niveau moyen, évitant ainsi les excès de condensation, d'expansion notionnelle et de scientificité.

LE NÉOLOGUE

Les principales aptitudes des créateurs de mots, termes et noms propres pourraient être la capacité d'innovation, l'inspiration, une motivation profonde à l'endroit de la connaissance et l'esprit critique, afin de combattre dès le départ une affection exagérée à l'endroit de «sa» trouvaille. La confiance en soi, la patience et la permanence dans l'effort ne nuisent pas. La documentation consultée doit être fort abondante dans les triples domaines de la langue, de la société et des techniques du métier. En 1976, on écrivait dans un cahier de la Régie de la langue française que «le terminologue doit tout savoir». Créer trop imparfaitement, c'est s'exposer à des rejets justifiés par autrui.

En principe, les modifications au vocabulaire sont innombrables, tellement il existe des *realia* et concepts nouveaux à identifier. Le seul Nord du Québec a besoin peut-être d'un million de choronymes (dont une partie existe heureusement dans les langues autochtones). De plus, de nombreux regards amélioratifs peuvent être portés sur les corpus existants. Le vocabulaire d'un *Homo sapiens* dynamique rappelle les travaux d'entretien et de modernisation d'un immeuble; les commodités, l'apparence architecturale et l'ajustement à des besoins mobiles exigent des interventions constantes. En pratique, le respect impératif des structures fondamentales et le conservatisme culturel imposent des freins aux changements, même ceux qui peuvent apparaître essentiels.

La néologie/néonymie «totale» n'existe pas, car il faudrait commencer par produire un bruit encore inconnu et qui puisse devenir signifiable dans une ou des langues d'accueil. Par analogie, il faut aller au-delà d'une partition musicale sortie de l'ordinateur. Alors, il reste au «forceur du langage», suivant l'expression de Félix-Antoine Savard, à utiliser des sons et des phonèmes existants; en cela, le néologue travaille comme un peintre qui mêle et juxtapose des couleurs déjà connues. Pour autant, comme l'artiste, il ne fait pas peu.

Le produit attendu — néologisme ou néonyme (sens 1) suivant les niveaux de langue — devrait constituer une entité «lexicalisable» et compatible

avec les traits culturels et fonctionnels de la langue. Chaque suggestion répond au moins à des exigences graphique, sémantique, phonétique et sociale. Le nouveau-né doit être expressif et assimilable facilement; l'ésotérisme est à condamner. Il est également recommandé de lancer des mots indiciels, c'est-à-dire qui reflètent la matière à désigner ou développent un tronc déjà compréhensible; ainsi, *québécoité* renvoie naturellement à «Québec».

Paradoxalement, tout néologisme/néonyme qui connaît le succès a une vie brève car, rapidement, les locuteurs ne le considèrent plus objet non usuel; la société s'est déjà habituée à lui.

Au plan technique, en 1990, la célèbre Académie française, tout en refusant la réforme de l'orthographe, parle de la formation de mots nouveaux; elle recommande aux lexicographes de privilégier, le cas échéant, la forme plus simple: agglutination, économie de l'accent circonflexe, préférence du n simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc.

Le créateur lexical ne travaille pas nécessairement seul. *Choronymie* vient d'un effort conjoint de l'auteur avec Henri Dorion (1966). L'année suivante, *Radissonie* (région de la baie de James) constitue un exemple de régionyme issu d'un atelier travaillant dans le Nord ontarien. L'appellation estuarienne de *marais troués* en fournit un troisième exemple (collaboration d'André Cailleux, Bic, 1965).

DE LA CARRIÈRE D'UNE NOUVELLE ENTITÉ

Comme l'écrivait Bernard Quemada «des forces très diversifiées, issues d'impulsions psychosociologiques, économiques, culturelles, des règles d'économie fonctionnelle de la communication, etc., autant de facteurs qui conditionnent l'apparition, la diffusion et les chances de survie d'un néologisme [...] Il ne parvient à s'imposer que s'il bénéficie d'un concours de circonstances favorables» (1971).

Phases. Le néologisme/néonyme peut connaître une vie divisée en quatre périodes. 1) D'abord, il ne dépasse pas le cercle restreint des amis ou des documents manuscrits; le fait de demeurer inédit le prive d'une datation imprimée attendue par l'historien du vocabulaire. 2) Apparaît alors une phase de semi-étrangeté; c'est entre guillemets ou accompagné de marques négatives que le nouveau-né est timidement repris par quelques hardis auteurs. 3) Puis, l'intrus bénéficie d'un accueil de plus en plus large à l'intérieur d'un cercle d'utilisateurs qui s'agrandit; il cesse d'être évité; on commence à le considérer comme une entité normale; à propos, il entre dans les divers champs des communications orales. Ici et là, se créent des «contextes» qui témoignent de son emploi comme mot, terme ou toponyme. 4) Alors, se produit le moment désiré par le désignateur, celui de l'installation généralisée de l'entité dans la nomenclature de la langue courante, dans les lexiques spécialisés ou dans l'onomastique officielle.

La première phase n'est pas du tout un gage que le signe connaîtra un déploiement complet. Chaque phase agit comme un purgatoire où le candidat doit

attendre une rédemption suffisante; si, dans une phase ou l'autre, la grâce ne vient pas, il est définitivement écarté de toute carrière publique.

Conditions de circulation. Toute nouvelle proposition d'addition au langage est influencée par une foule de facteurs au nombre desquels se trouvent la qualité intrinsèque de la suggestion, la réponse à des besoins bien identifiés, l'acceptabilité sociolinguistique, le prestige des véhicules du néologisme, le jugement des critiques professionnels ainsi que l'accueil ou le refus d'office des utilisateurs potentiels. L'insertion dans un corpus «familial» joue aussi; *nordicité* a profité du second sens (circumpolaire) de *nordique*, de l'entité *Moyen Nord* (région) et des mots associés comme *Nordicana* (titre de collection).

La circulation d'une nouvelle forme et celle d'un nouveau sens peuvent ressembler au commerce des autres produits. Le néologue est considéré comme un vendeur qui surestime les mérites de son offre. L'acheteur contrôle sa propre demande en fonction de ses besoins, de son attitude philosophique à l'égard de toutes nouveautés, de la présence de produits de remplacement (synonymes) ou du pouvoir de s'abstenir. En outre, le marché des entités est défavorisé par l'inorganisation de la publicité (par rapport à celle des produits commerciaux). Il l'est aussi par le décalage imposé par l'usage langagier; certains locuteurs, consciencieux ou évitant tout risque, attendent la lexicalisation définitive de la nouvelle entité avant de commencer à l'utiliser. Bref, un néologue se trouve dans la situation d'un peintre qui ne trouve pas toujours preneur de ses créations.

LA LEXICALISATION

Il s'agit du processus de la reconnaissance d'un mot, terme ou choronyme, soit au niveau de sa construction physique, soit au niveau de l'attestation de ses fonctions dans le langage. D'une façon étonnante, les mots de *lexicalisation* et *lexicalisé* n'arrivent qu'en 1927 (*Le Petit Robert* et *Trésor de la langue française*). Aussi, leurs notions ne sont-elles pas bien fixées.

Parmi les divers niveaux de lexicalisation, le plus noble équivalait à la «bénédiction» de l'Académie française; cependant, ce processus, d'ailleurs très lent, ne concerne guère les termes spécialisés. Une première reconnaissance correspondrait à l'apparition souvent discrète du néologisme et néonyme dans des documents, résumés de communication ou périodiques à auditoire restreint et captif. En fait, cette présence initiale ne comptera vraiment qu'au moment où les historiens rechercheront cette toute première citation vocabulaire. Évidemment, le vrai «contexte de fondation», apportant des éléments notionnels plus élaborés, peut n'apparaître que plus tard et dans une publication de grande renommée.

Entre les deux états d'un départ non sollicité et d'une arrivée parfaitement attestée, le désignateur et les locuteurs feront beaucoup d'emplois non normalisés. Il en fut ainsi de *nordique* («nord du globe»), sens créé au cours de la décennie 1950 mais présent dans les dictionnaires à partir de 1983 seulement. Avant, le mot ne signifiait que «scandinave». Or, l'objectif du Centre d'études nordiques de

l'Université Laval se rapportait à toute la zone circumboréale, y compris le Canada. Aux yeux des puristes, l'organisme lavalois a vécu durant plus de 20 ans sous une appellation trompeuse. Heureusement, le Centre réussira à implanter un second sens au mot, territorialement approprié à sa démarche scientifique. On peut dire maintenant que *nordique*, dans l'acception circumpolaire, possède des attestations significatives. On pourra juger normal que le Québec participe à l'évolution du vocabulaire «froid».

Le public reconnaît un mot comme lexicalisé s'il le voit au dictionnaire, ce qui compose une évaluation incomplète. L'entrée dictionnaire est soumise à des situations autres que celle du mérite exclusif de l'entité; par exemple, des retards d'inclusion peuvent tenir à des longues vérifications étymologiques ainsi qu'à des rapports mal fixés entre la nomenclature existante et les ajouts proposés.

Il existe d'autres importants moyens de reconnaissance des néologismes/ néonymes. Il en est ainsi des programmes télévisés à haute cote d'écoute qui produisent des effets d'entraînement auprès des journalistes, du grand public et même des linguistes. Un mot, paraissant dans les colonnes du *Monde* ou du *Figaro* de Paris, constitue un autre puissant élément de lexicalisation. Dans les langages spécialisés, des *Arrêtés* du Conseil des ministres, des législations spécifiques, des décisions parues à la *Gazette officielle*, des accords de normalisation des produits, des marques de commerce, le *Répertoire toponymique* des États, les *Atlas* à grand tirage, les recommandations des organismes linguistiques, les ouvrages de prestige, les dictionnaires scientifiques de même que les glossaires multilingues fournissent des attestations favorables à l'accroissement de la circulation des mots, termes et toponymes.

Peu importe la formule de promotion utilisée, tout degré de lexicalisation favorise l'usage de la nouvelle entité qui perd progressivement son état antérieur de strict néologisme. La définition devient mieux fixée, ce qui retarde l'inconvénient de la polysémie. En consacrant le mot, terme ou toponyme, elle invite un plus grand nombre de locuteurs à l'employer. Un néologisme ou néonyme convenablement normalisé est comme un immigrant qui acquiert un statut national dans son nouveau pays. La lexicalisation est l'encodage de cette promotion, comme l'est le certificat de citoyenneté.

EXEMPLES DE CRÉATION DE MOTS, TERMES ET NOMS PROPRES

Les quelques dizaines d'entités retenues présentent divers caractères. D'abord, elles sont exclusivement tirées d'une liste de néologismes, néonymes ou toponymes suggérés par moi-même au cours des quatre dernières décennies. Certaines, comme *Radissonie*, ont été établies en collaboration alors que d'autres, *néonymie* et *québécoisité*, ont pu apparaître ailleurs en même temps. Pour suivre le continuum création/lexicalisation, il était plus facile de considérer les entités les mieux connues de leur auteur alors qu'au plan pédagogique les exemples d'autres

provenances ne seraient pas plus démonstratifs. En deuxième lieu, les entrées, même des entités spécialisées, se servent de mots de la langue commune, ce qui reflète notre objectif d'éviter l'ésotérisme. La facture apparaît fort simple dans *Alsama*. Elle cherche aussi à être expressive; le lecteur retournera facilement à «Beauce» à partir de *Haute Beauce*. Même le terme *engel*, rattaché à une langue de spécialité, a fait un premier nid en poésie, ce qui montre des rapports spontanés entre les catégories du langage. Parallèlement à cette ouverture, les néonymes présentés possèdent un haut degré de géographicit ; ils composent des termes g n raux, *rang d'arri re-fleuve* ou des termes r gionaux, *Canada de base*. Troisi mement, la cr ation vocabulaire s'applique   des interventions de diverses natures,   partir de la d rivation comme dans *hivernie*, jusqu'  un simple ajustement d' criture, *Tantar *, en passant par des additions de sens, *sudiste*, ou par des traductions, *glace de lumi re*; il existe donc des niveaux dans la cr ation; des chantiers sont plus exigeants que d'autres. Enfin, sur quelques-uns des troncs peuvent se greffer des familles nombreuses d'entit s; *glaciel* en t moigne. Enfin, la pr sente contribution vocabulaire est surtout formelle, mais elle conduit presque automatiquement   une contribution s mantique.

La r daction de chaque rubrique est divis e en quatre parties. I- La premi re apporte des informations g n rales: note grammaticale, ann e d'apparition du sens,  quivalents anglais, renseignements encyclop diques, mention de quelques mots associ s. II- La deuxi me fournit une br ve d finition, pr c d e d'une marque. III- La troisi me reprend le «contexte de fondation», c'est- -dire qu'elle pr sente un exemple d'emploi, suivant un contenu signifiant, dans une publication importante. Le mill sime de cet  nonc  peut  tre l g rement tardif par rapport   celui de la formation m me du n ologisme/n onyme,   celui de son apparition  crite (p. e., notes de cours) et   celui d'une circulation   tr s faible tirage. La distance entre la date du tout premier  nonc  et celle d'une r f rence majeure est non seulement r elle mais fort utile dans la perspective d'une am lioration du produit avant une grande circulation possible. IV- Enfin, la derni re partie rassemble quelques attestations de lexicalisation, venues d'ailleurs; «quelques» n'est pas employ  au hasard, car les contextes r dig s par autrui sont nombreux, *nordicit * ayant  t  l'objet de centaines   lui seul. Certaines r f rences sont emprunt es aux dictionnaires courants.

ALSAMA n. pr. m.; 1965; r gionyme; en anglais, *Alsama*; acronyme; mots associ s dont *alsamien/ienne*.

Alberta, Saskatchewan, Manitoba.

«*Alsama* nous semble moins mauvais que *Prairies, Ouest, Int rieur* ou *Plaines*». HAMELIN, Louis-Edmond (1965) La population totale du Canada, *Cahiers de g ographie de Qu bec*, 18 : 159-169. R f. p. 163.

DE KONINCK, Rodolphe (1990) *Le Monde   la Carte*, Sillery, Fischer Presses, 287 p. R f. pp. 101-105.

RACINE, Jean-Bernard et VILLENEUVE, Paul (1992) Le Canada. In Roger Brunet ( d.) *G ographie universelle*, Paris, H-R-C, vol. 5, 480 p. R f. pp. 392-397.

LAROUSSE (1992) *Le Petit Larousse illustr , 1993*. R f. p. 1126.

LE ROBERT (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert, Réf. DNP, p. 250.

BECEVNIK n. m.; 1969; russisme; en anglais, *Bechevnik*; langue de spécialité.

Terrasse fluviale d'origine polygénique.

«Le becevnik occupe une section du littoral; le long du Saint-Laurent, on parlerait de *batture*». HAMELIN, Louis-Edmond (1969) Le glacier de Iakoutie en Sibérie nordique, *Mélanges*. Québec, Centre d'études nordiques, 29 : 205-216. Réf. p. 209.

DIONNE, Jean-Claude (1972) *Vocabulaire du glacier (Drift ice terminology)*, Québec, Environnement Canada, Rapport, Q-F-X-34, 47 p. Réf. p. 8.

BARR, William, trad. (1979) The Bechevnik : A River Bank Feature from Siberia, *The Musk-Ox*, Saskatoon, 25 : 70-72.

CANADA DE BASE n. pr. m.; 1964; régionyme; en anglais, *Base Canada*; concept adaptable à la situation québécoise.

Zone canadienne la plus au sud, la plus peuplée et qui sert d'appui au développement du Nord.

«Situé au sud du Nord, le Canada de base». HAMELIN, Louis-Edmond (1968) Un indice circumpolaire, *Annales de géographie*, Paris, 422 : 414-430. Réf. p. 426.

PELLETIER, Jean (1977) *Le Canada*, Paris, Masson, 230 p. Réf. p. 29.

RACINE, Jean-Bernard et VILLENEUVE, Paul (1992) Le Canada. In Roger Brunet (éd.) *Géographie universelle*, Paris, H-R-C, vol. 5, 480 p. Réf. p. 417.

BONE, R. M. (1992) *The Geography of Canadian North*, Toronto, OTP, 284 p. *Base Canada* : Réf. p. 8.

CARGO HORS MER n. m.; 1965; traduction de *Laker*, péniche en service des Grands Lacs à l'estuaire maritime du Saint-Laurent; évite la navigation océanique.

Bateau de marchandises long, bas et dont l'étréouitese est adaptée aux écluses.

«80 % des cargaisons, d'ailleurs pour la plupart en vrac, sont assurées par des cargos hors mer». HAMELIN, Louis-Edmond (1969) *Le Canada*, Paris, PUF, 304 p. Réf. p. 203.

QUÉBEC (1980) *Gazette officielle du Québec*, Québec, 19 janvier.

CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES n. pr. m.; 1960; abréviation: CEN qui a fourni le générique d'un hydronyme québécois; mots associés dont *cénien/ienne*.

Institution universitaire de recherches pluridisciplinaires dans les hautes latitudes.

«À l'image des organismes analogues dans le monde, le Centre d'études nordiques (CEN) poursuit deux grands objectifs: la recherche et la diffusion des connaissances». HAMELIN, Louis-Edmond (1961) Fonctions du Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval, *Mémoires de la Société royale du Canada*, 55, 3^e série, 1^{ère} section: 13-19. Réf. p. 14.

QUÉBEC, Chambre du Conseil exécutif (1961) *Arrêté du Conseil des ministres*, Québec, numéro 1684, 2 p.

ACFAS (1987) *Le Bottin de la recherche*, ACFAS, Montréal, 236 p. Réf. p. 209.

UNIVERSITÉ LAVAL (annuel) *Organigramme*, Québec.

COLLINE BLANCHE n. pr. f.; 1963; relief peu élevé.

Mont, cavernes et artefacts portant référence aux cultures autochtones dans la région de Mistassini.

«La Colline Blanche, c'est-à-dire une crête allongée dont le versant nord-ouest comprend l'Antre de Marbre du Père Laure [1730] et quelques sites archéologiques». HAMELIN, Louis-Edmond et DUMONT, Benoît (1964) *La Colline Blanche. Géomorphologie et sciences humaines*, Québec, CEN, Travaux, 6, 28 p. Réf. p. 10.

QUÉBEC (1976) *Gazette officielle du Québec*, 28 avril.

QUÉBEC, Commission de toponymie (1978) *Répertoire toponymique du Québec*, Québec, 1199 p. Réf. p. 108.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS (1991) *Les chemins de la mémoire*, Québec, LPQ, tome I. Réf. p. 469.

CHARTRAND, Luc (1992) Pèlerinage chez le Grand Esprit, *L'Actualité*, Montréal, 17, pp. 99-101.

GLACE DE LUMIÈRE n. f.; 1965; traduction de *Ice skylight*; langue technique de la navigation polaire sous-marine.

Partie translucide et moins résistante de la calotte glacielle.

«Glace de lumière». ARMSTRONG, T. et al. (1966) *Illustrated Glossary of Snow and Ice*, Cambridge, G.-B., SPRI, 60 p. *French Equivalents* par HAMELIN, Louis-Edmond. Réf. p. 26.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1983) *Dictionnaire des termes nouveaux des sciences et des techniques*, Paris, CILF, 603 p. Réf. p. 144.

GLACIEL/IELLE n. m.; adj. m. et f.; 1959; adaptation du latin; en anglais, *glacier* (A. L. Washburn, 1980); mots associés dont *cycle glacial* (période annuelle de l'englacement au déglacement).

Tout ce qui concerne les glaces flottantes.

«Nous avons essayé de dégager le glacial du glaciaire [glaces de glacier sur continent], du nival [neige] et du géival [gel du sol...]». HAMELIN, Louis-Edmond (1959) *Dictionnaire français-anglais des glaces flottantes*, Québec, Travaux, Institut de géographie de l'Université Laval (TIGUL), 9, 64 p. Réf. p. 4.

LAVERDIÈRE, Camille (1974) *Glacier*, Montréal, Fides, 100 p. (poésie).

DIONNE, Jean-Claude, éd. (1974 et 1976) *Le Glacial*. Congrès international, Québec. *Actes*, (Revue de géographie de Montréal, 30), 236 p.

QUÉBEC (1980) *Gazette officielle du Québec*, 7 juin.

LAROUSSE (1983) *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris. *Glaciel, glaciellisation* : Réf. p. 4816.

DICTIONNAIRES LE ROBERT (1985) *Grand Robert*, Paris, tome IV. Réf. p. 425.

LAROUSSE (1992) *Le Petit Larousse illustré. 1993*, Paris. Réf. p. 481.

HAUTE BEAUCE n. pr. f.; 1954; régionyme; région québécoise située sur la rive sud du Saint-Laurent; mots associés.

Coteaux et plateaux habités du bassin de la Chaudière.

«On peut distinguer deux Beuces canadiennes. À la Beuce de la vallée [*Basse Beuce*] plus ancienne, plus bourgeoise et d'économie diversifiée, s'oppose la Beuce des hauteurs [*Haute Beuce*] agricole, forestière et plus isolée». HAMELIN, Louis-Edmond (1957) La Beuce canadienne dans le Québec méridional, *Cahiers de géographie de Québec*, 2 : 207-211. Réf. p. 210.

DALLAIRE, Louis (1982) L'écomusée de la Haute Beuce fête ses dix ans, *Le Soleil*, Québec, 19 octobre.

MONDE NORDIQUE n. pr. m.; 1961; en anglais, *Nordic World* (W. C. Wonders, 1971); cette zone ne se limite pas aux régions proprement arctiques; mots associés.

Zone circumpolaire de l'hémisphère boréal.

«Le Monde nordique est composé de deux volets continentaux dont celui de l'Eurasie, le plus massif. Les principales sections sont l'Océan Arctique, le Nord russe, le Nord canadien, le Groenland, l'Alaska et les parties septentrionales des pays Norden [Europe]». HAMELIN, Louis-Edmond (1965) Au Canada français, leçons télévisées sur les pays froids de latitude, *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, 53 : 665-678. Réf. p. 670.

UNIVERSITÉ LAVAL (1964-) Inventaire des cours annuels, Québec.

BERGERON, Robert *et al.* (1965) *Le Monde nordique. Cours télévisés au réseau français de Radio-Canada*, Québec, Université Laval. Version médiatique, 26 heures. Version textuelle, 175 p.

GOUROU, Pierre *et al.* (1967) *Atlas du Monde contemporain*, Montréal, ERP. Réf. pl. 25.

CAILLEUX, André et VELICHKO, A. A. (1972) In *Izvestiya Akademii Nauk, Seriya Geografitcheskaya*, Moscou, 3 : 121-133 (adaptation de l'indice nordique au monde polaire antarctique).

MOYEN NORD n. pr. m.; 1959; régionyme; en anglais, *Middle North*; parfois subdivisé (en s'éloignant du Canada de base) en *Moyen Nord* proche et *Moyen Nord* éloigné; *Moyen Nord* se dit également dans la région de Sudbury en Ontario; mots associés.

Zone du monde circumboréal caractérisée par un niveau intermédiaire de nordicité.

«Plus au sud que le *Grand Nord*, une large bande comprenant le péri-arctique, Schefferville, le Grand lac des Esclaves et le paysage au verso du billet de dix dollars constitue une région pionnière, le *Moyen Nord*». HAMELIN, Louis-Edmond (1963)

Direction Nord, *Présentation. Société royale du Canada*, 17 : 18-25. Réf. p. 23. (Allocution, Québec, 1962).

ARCTIC INSTITUTE OF NORTH AMERICA (1967) *Middle North*, symposium international, USA. Report, Montréal, 182 p.

CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL (1988) *Dictionnaire du français Plus*, Montréal, CEC. Réf. p. 1120.

RACINE, Jean-Bernard et VILLENEUVE, Paul (1992) Le Canada. In Roger Brunet (éd.) *Géographie universelle*, Paris, H-R-C, vol. 5, 480 p. Réf. p. 420 (texte) et 431 (carte).

KING, Lorenz (1989) Kanada in der Geographischen Forschung, Bochum, *Mittlerer Norden* [Moyen Nord]. Réf. p. 39.

NÉONYME n. m.; 1973; de *nyme*; la signification de *néonyme* est conforme à l'hypothèse de réserver *néologisme* à un nouveau mot de la langue commune; mots associés dont *néonymie*.

Entité nouvelle en terminologie.

«Voici ces néonymes». HAMELIN, Louis-Edmond (1973) *Le Mushuau Nipi à l'âge du caribou*, Québec, CEN, Nordicana, 36. Réf. p. 15.

DORION, Henri et POIRIER, Jean (1975) *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, PUL (Choronoma, 6), 162 p. *Néonymie*: Réf. p. 93.

CELLARD, Jacques et SOMMANT, Micheline (1979) *500 mots nouveaux définis et expliqués*, Paris, Duculot, 101 p. *Néonyme*: Réf. p. 77.

RONDEAU, Guy (1981) *Introduction à la terminologie*. Montréal, CEC, 227 p. *Néonyme, néonymie et nymie*: Réf. p. 126, 129 et 93.

BÉLANGER, Rita *et al.* (1984) *Néologismes ou néonymes...*, *La banque des mots*, Paris, 28. Réf. p. 159.

NORDICANA n. pr. m.; 1970; de *nordique*.

Collection d'ouvrages sur le Nord publiés aux Presses de l'Université Laval.

«Avec le présent numéro, le trentième de la série, la collection *Travaux divers* [du Centre d'études nordiques] change son appellation pour être désormais dénommée *Nordicana*». HAMELIN, Louis-Edmond et CAILLEUX, André (1970) *Présentation, Proceedings/Comptes rendus... Conférence nordique canadienne*, Québec, CEN (Nordicana, 30), 159 p. Réf. p. V.

MORISSET, Pierre et PAYETTE, Serge (1983) *Tree-Line Ecology. Proceedings of the International Northern Québec Conference*, Québec, CEN, Collection Nordicana, 47, 188 p.

Nordicana est répertorié dans les index internationaux.

NORDICITÉ n. f.; 1965; de *nordique* pour la forme et de *nord* pour l'extension territoriale; en anglais, *Nordicity*; mots associés dont *nordicité*.

Caractères du fait polaire et subpolaire à l'intérieur de l'hémisphère boréal.

«Réunir par des traits les lieux de l'hémisphère boréal qui possèdent le même nombre d'unités nordiques ou la même nordicité [géographique]». HAMELIN, Louis-Edmond (1965) *Leçons télévisées... Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, 53 : 665-678. Réf. p. 667.

CLAVAL, Paul (1969) *Le Monde*, Paris, 22 novembre. Réf. p. VI.

BARR, William, trad. (1979) *Canadian Nordicity*, Montréal, HH, 373 p.

QUÉBEC (1980) *Gazette officielle du Québec*, Québec, 7 juin.

DICTIONNAIRES LE ROBERT (1985) *Grand Robert*, Paris, tome VI. Réf. p. 803.

LAROUSSE (1992) *Le Petit Larousse illustré*, 1993, Paris. Réf. p. 702.

NORDIQUE adj.; 1955; de *nord*; la nouvelle signification dépasse le sens «finno-scandinave»; en anglais, *Northern* ou *Nordic*; *Le Nordic*, journal de la Côte-Nord; mots associés dont *nordiquement*.

Se dit de l'aire circumpolaire dans l'hémisphère boréal.

«L'Université Laval qui s'intéresse aux problèmes nordiques m'a envoyé dans le Nord du Québec». HAMELIN, Louis-Edmond (1956) Pour un centre de recherches d'expression française dans l'Ungava, *L'Action nationale*, Montréal, 45 : 596-612. Réf. p. 610.

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE CANADIENNE D'ÉTUDES NORDIQUES (1977-). Ottawa.

QUÉBEC (1980) *Gazette officielle du Québec*, 19 janvier.

DICTIONNAIRES LE ROBERT (1985) *Grand Robert*, Paris, tome VI. Réf. p. 803.

MARIE-ÉVA DE VILLERS (1992) *Multidictionnaire*, Montréal, Q-A. Réf. p. 862.

LAROUSSE (1992) *Le Petit Larousse. Grand Format*, Paris. Réf. p. 702.

NORDISME n. m.; 1969; mots associés.

Ensemble des attitudes mentales et des activités exprimant un engagement en faveur du Nord.

«Le nordisme n'a rempli qu'une partie de sa carrière mais cette partie à elle seule aurait pu remplir la vie d'un homme». HAMELIN, Louis-Edmond (1970) Jacques Rousseau (1905-1970), *Cahiers de géographie de Québec*, 32 : 257-260. Réf. p. 258.

DICTIONNAIRES LE ROBERT (1985) *Grand Robert*, Paris, tome VI. Réf. p. 803.

NORDISTE n. pr. m. et f.; adj.; 1961; en anglais, *Northerner*; opposé à *sudiste*; par extension: individu portant référence au Nord.

Personne, autochtone ou non, résidant dans le Nord.

«Les Nordistes déclarent ne pas être compris des Sudistes». HAMELIN, Louis-Edmond (1963) Direction Nord, *Présentation. Société royale du Canada*, 17 : 18-25. Réf. p. 25.

SDBJ (1987) *Le Nordiste*, Matagami, Bulletin conjoint d'information de la Société de Développement et de la Municipalité de la Baie [de] James.

DICTIONNAIRES LE ROBERT (1985) *Grand Robert*, Paris, tome VI. Réf. p. 803.

QUÉBÉCITÉ n. f.; 1969; mots associés.

Caractère de ce qui est propre au Québec.

«La québécité constitue dans l'actuel groupe des faciès de la canadianté celui qui est le plus clairement défini». HAMELIN, Louis-Edmond (1970) Les bases géographiques de la québécité, *Revue de géographie de Montréal*, 24 : 367-370. Réf. p. 370.

DULONG, Gaston (1989) *Dictionnaire des canadianismes*, Sillery, Septentrion, 461 p. Réf. p. 360.

QUÉBEC, Commission de toponymie (1990), *Toponymix*, 13, Québec. Réf. p. 3.

LE ROBERT (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Montréal, Dicorobert. Réf. p. 966.

RADISSONIE n. pr. f.; 1967; de *Radisson*; régionyme; en anglais, *Radissonia*; établi en collaboration; mots associés dont *radissonien*.

1. Baie de James et ses versants biprovinciaux. 2. Au Québec, façade de la baie de James et façade méridionale de la mer d'Hudson.

«La Radissonie constitue une région définie par un ensemble de critères». MORRISSETTE, Hugues et HAMELIN, Louis-Edmond (1967) *Problèmes nordiques des façades de la baie de James*, Québec, CEN (Travaux, 18), 179 p. Réf. pp. 8-10.

LAPLANTE, Michel (1968) La Radissonie, *Le Magazine Maclean*, 8, 12, Montréal, p. 30 et pp. 53-56.

TURGEON, Pierre (1992) *La Radissonie...*, Montréal, Libre Expression, 191 p.

LE ROBERT (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert. Réf. DNP, p. 257.

RANG D'ARRIÈRE-FLEUVE n. m.; 1983; type de rang d'habitat établi sous le Régime français; forme inspirée par *arrière-rang* dans Québec, *Cantons arpentés*, 1889; mots associés.

Peuplement linéaire installé dans la Plaine mais hors des rives mêmes du Saint-Laurent.

«Le rang d'arrière-fleuve, moins par son nombre que par ses expériences, ses variations et surtout par la consolidation qu'il a donnée au système rangique, se présente comme le plus instructif des [quatre] âges de rang». HAMELIN, Louis-Edmond (1986) L'habitat rural aligné au Canada, hypothèse de son origine européenne. In *La géographie du Canada. Textes recueillis par Pierre George*. Talence, PUB, France, pp. 45-68. Réf. p. 51.

RACINE, Jean-Bernard et VILLENEUVE, Paul (1992) Le Canada. In Roger Brunet (éd.) *Géographie universelle*, Paris, H-R-C, vol. 5, 480 p. Réf. p. 239.

RÉGIONYME n. m.; 1965; différent de *régionalisme* (fait de langue propre à une région et par rapport au corpus standard); *régionyme* relève de la toponymie; ici, le concept de «région» s'applique à des espaces différemment structurés, englobés et de toute étendue; mots associés dont *régionymie*.

Nom donné à une région.

«Des commentaires généraux précèdent la présentation cartographique de quelques régionymes». HAMELIN, Louis-Edmond (1966) Noms de régions. *Cahiers de géographie de Québec*, 20 : 253-262. Réf. p. 253.

DORION, Henri et POIRIER, Jean (1975) *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, PUL (Choronoma 6), 162 p. Réf. p. 120.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1983) *Dictionnaire des termes nouveaux des sciences et des techniques*, Paris, CILF, 603 p. *Régionymie* : Réf. p. 257.

BEAUDIN, François (1986) Le rôle et les activités de la Commission de toponymie du Québec. In *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*, Québec, LPQ, 555 p. Réf. p. 77.

TANTARÉ n. pr. m.; 1975; francisation d'un huronyme : là où il y a un lac.

Réserve écologique lacustre et boisée dans les Laurentides de Québec.

QUÉBEC. CONSEIL CONSULTATIF DES RÉSERVES ÉCOLOGIQUES (1976) *Rapport annuel*, Québec, pp. 99-100.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS (1978) *Arrêté*, Québec.

QUÉBEC, Commission de toponymie (1987) *Répertoire toponymique du Québec*, Québec, LPQ. Réf. p. 1726.

TERRITOIRES-DU-NORD-OUEST n. pr. m. pl; régionyme; en anglais, *Northwest Territories*; trois - car, depuis 1967, il s'agit d'une région administrative relevant d'un gouvernement à Yellowknife et non plus d'un vague espace identifié par un désignant descriptif; mots associés dont le gentilé *Ténois/oise*.

Aire politique polyculturelle du Nord canadien.

(Proposition des trois -) HAMELIN, Louis-Edmond (1974) in *Debates*, Assemblée législative, Territoires-du-Nord-Ouest, Yellowknife, 29 mars.

SAINT-YVES, Maurice et VALLIÈRES, Marc (1982) *Atlas de géographie historique du Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 96 p. Réf. p. 27.

TERRITORIEN/IENNE n. et n. pr. m. et f.; adj.; 1974; différent de *territorial* qui s'applique à tous les territoires; mots associés.

1. Se dit des Territoires-du-Nord-Ouest. 2. Habitant des Territoires-du-Nord-Ouest.

«Les Territoires-du-Nord-Ouest par leur espace ont fait une partie des frais d'équilibre entre le pouvoir fédéral et celui des provinces. Voilà une cause majeure de la faiblesse du niveau territorialien». HAMELIN, Louis-Edmond (1975) *Nordicité canadienne*, Montréal, HMH, 458 p. Réf. p. 204.

CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL (1988) *Dictionnaire du français Plus*, Montréal, CEC. Réf. p. 1650.

LE ROBERT (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert. Réf. p. 1166 et p. LXI.

Un certain nombre d'autres néologismes/néonymes semblent en voie de lexicalisation puisqu'il existe à leur sujet plusieurs contextes établis par autrui. Ainsi,

engel (1959) Période froide durant laquelle s'installe la congélation d'une matière;

glaciellisation (1960) Tout effet des glaces flottantes sur l'écoulement fluvial, le relief, la sédimentation et les activités humaines;

Grand Nord (1955) Zone circumpolaire de l'hémisphère boréal;

marais troués (1965) Petite dépression d'origine glacielle située sur l'estran (ou batture);

nordologie (1972) Étude à tous les points de vue du Nord circumterrestre;

régionologie (1971) Étude systématique des régions;

sudiste (1961) Au Canada méridional, résidant/e ignorant la nordicité du pays, et même opposé/e à cette dernière;

de même qu'une entité plus récente,

hivernie (1991) Espace physique ou mental référant à la période située entre l'automne et le printemps.

Cette étude de quelques nouveaux termes, mots et noms propres repose sur une analyse notionnelle systématique.

Tableau 1 Classes de lexicalisation des néologismes et néonymes étudiés

classes	nombre de présences sur 24
dictionnaire de langue	10
décision officielle	11
ouvrage de prestige	19
dictionnaire spécialisé	8
article dans périodique	24
art et littérature	7
autre langue	15

Le bilan statistique de l'état de la lexicalisation des entités considérées se présente comme suit: une dizaine font partie de la nomenclature de certains dictionnaires *Larousse* et *Robert*; une majorité existent dans des répertoires officiels, des inventaires reconnus ou des ouvrages de prestige alors qu'un tiers apparaissent dans des dictionnaires spécialisés. Tous ont fait l'objet d'articles dans des revues

bien établies. Les entités les plus avancées dans les différentes sphères de la lexicalisation sont *glaciel*, *nordicité*, *nordique* et *québécoité*, soit quatre concepts généraux. Par contre, les créations les plus récentes sont celles qui sont les moins présentes dans les catégories d'attestation.

Ce petit corpus correspond aux propositions d'un auteur à l'égard du vocabulaire français moderne.

BIBLIOGRAPHIE (outre les références des rubriques)

- BÉDARD, Édith et MAURIS, Jacques, édés (1983) *La norme linguistique*. Québec, Conseil de la langue française et Le Robert, Paris, 850 p.
- BOULANGER, Jean-Claude (1984) Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée. *La banque des mots*, Paris, 27 : 3-29.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et MARTEL, Pierre (1993) *Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises*. Sherbrooke, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 25 p.
- CANADA, Comité permanent des noms géographiques (1990) *Principes et directives pour la dénomination des lieux*. Ottawa, Ministère EMR, 24 p. (également en anglais).
- DAINVILLE, François de (1964) *Le langage des géographes*. Paris, Picard, 384 p.
- DAUZAT, Albert (1944) *La géographie linguistique*. Paris, Flammarion, 226 p.
- DORION, Henri et HAMELIN, Louis-Edmond (1966) De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale. *Cahiers de géographie de Québec*, 20 : 195-211.
- DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil, 468 p.
- GEORGE, Pierre (1993) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, PUF, 512 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1975) De la néologie en géographie. *Cahiers de géographie de Québec*, 48 : 429-459 (index d'environ 350 termes de diverses provenances).
- PAQUOT, Annette (1988) *Les Québécois et leurs mots*. Québec, PUL et CLF, 130 p.
- POIRIER, Claude (1988) La notion de québécisme. *Dictionnaire du français Plus*. Montréal, CEC, pp. 1848-1856.
- QUÉBEC, Office de la langue française (1979) *Actes du 6^e colloque international de terminologie*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 753 p.
- QUÉBEC, Commission de toponymie (1988) *Vocabulaire de terminologie géographique*. Québec, CTQ, 47 p.
- QUEMADA, Bernard (1971) À propos de néologie. *La banque des mots*, Paris, 2, pp. 137-150.
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Conseil supérieur de la langue française (1990) Les rectifications de l'orthographe. *Journal officiel*, 100, 6 décembre, 19 p. (IV- Recommandations aux lexicographes et créateurs de néologismes).
- REY, Alain (1979) *La terminologie: noms et notions*. Paris, PUF, 128 p.
- SAUSSURE, F. de (1983) *Cours de linguistique générale. Édition critique préparée par Tullio de Mauro*. Paris, Payot, 510 p. (Édition d'origine, 1906-1916).
- SIFOROV, V. I., dir. (1981) *Fondements théoriques de la terminologie*. Québec, Girsterm, 334 p.
- TERMIA (1983) *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*. Québec, Girsterm-OLF-DGTD, 551 p.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (1985) *Dictionnaire du français québécois.*
Volume de présentation sous la direction de Claude Poirier. Québec, PUL, 170 p.
UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE (Terminologie. Comptes rendus des
congrès depuis 1949).

(Acceptation définitive en avril 1994)